

Un total de 70 stations de traitement des eaux usées seront réalisées d'ici 2012

Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 08-02-2011 22:42:39

Le Premier ministre, Abass El Fassi, a annoncé mardi que 70 stations de traitement des eaux usées seront réalisées à l'horizon 2012 avec une enveloppe budgétaire de 15 milliards de dirhams MMDH.

S'exprimant lors de la cérémonie d'ouverture de la 7ème session du Conseil national de l'environnement (CNE), M. El Fassi a souligné la nécessité de poursuivre la réalisation du programme national de traitement des eaux usées en vue de préserver l'environnement et faire face au manque en infrastructure destinées à la lutte contre la pollution, outre l'augmentation du taux de raccordement au réseau d'assainissement liquide pour atteindre 72 %.

Evoquant le programme national de gestion des déchets ménagers, le Premier ministre a fait état de la mise en place de 12 décharges contrôlées, en plus de six autres dont la réalisation se trouve dans un stade avancé, outre la mise à niveau des décharges anarchiques.

Il a, dans ce sens, insisté sur la nécessité de mettre en place 24 décharges contrôlées pour se débarrasser de 60 % des déchets solides à l'horizon de 2012, soulignant que ces projets nécessiteront une enveloppe qui s'élève à 5 MMDH.

Pour ce qui est de la relation entre la qualité de l'air et la santé des citoyens, M. El Fassi a rappelé le programme visant à généraliser les stations de mesures de la qualité de l'air sur l'ensemble des régions du royaume, soulignant que le nombre de ces stations s'élève actuellement à 20.

Concernant les actions visant à lutter contre la pollution industrielle, il a indiqué que le gouvernement a adopté une approche progressive visant à soutenir les efforts déployés par le secteur industriel en vue de mettre à niveau les unités industrielles polluées, à travers le soutien du Fonds de lutte contre la pollution industrielle.

Après avoir souligné l'importance de cette session, qui se tient sous le thème "la Charte nationale de l'environnement et du développement durable", le Premier ministre a affirmé que la question de l'environnement au Maroc a connu un développement remarquable durant la dernière décennie, à la faveur des différentes initiatives qui se sont traduites par des programmes et plans opérationnels.

Il a, à cet égard, rappelé les efforts déployés à travers l'adoption d'une nouvelle approche de gestion de la chose environnementale à travers plusieurs stratégies et programmes, dont la stratégie nationale de l'eau, le plan directeur de reboisement et d'aménagement des bassins hydrauliques, le plan de développement des énergies renouvelables, le projet d'énergie solaire, le plan Halieutis, le plan Maroc vert et l'initiative nationale pour le développement humain.

Dans le cadre du parachèvement de l'arsenal juridique régissant le domaine de l'environnemental,

M. El Fassi a rappelé l'adoption de plusieurs textes dont les lois relatives aux aires protégées et aux énergies renouvelables par l'utilisation de sacs en plastique biodégradables, en plus d'autres textes en cours d'examen par le parlement.

La cérémonie d'ouverture de cette session consacrée à l'examen des résultats des concertations autour du projet de la charte nationale de l'environnement et du développement durable, s'est déroulée en présence des représentants des présidents des deux chambres du parlement, de membres du gouvernement, des élus, des membres du CNE et des représentants de la société civile.

Le CNE, qui a tenu six sessions depuis sa restructuration en 1995, constitue un cadre pour examiner les différents lois et programmes ayant trait à l'environnement et au développement durable.

La 7ème session du Conseil vient couronner le processus d'une large concertation autour du projet de la charte de l'environnement et du développement durable, lancé par le gouvernement suite aux orientations de SM le Roi Mohammed VI, contenues dans le discours du trône de 2009.

MAP